



**PANDÉMIA**  
UNIVERSITÉ D'ANGERS

**Colloque international**

**le 30 sept.**

**& le 01 oct. 2021**



# **La gestion de la pandémie de Covid par les États**

Amphi. Volney – Faculté de Droit,  
d'Économie et de Gestion – Université d'Angers

[centrejeanbodine.univ-angers.fr](http://centrejeanbodine.univ-angers.fr)

## I PRÉSENTATION

*F*ace à la pandémie de covid, les États ont réagi de manière très variée mobilisant des ressources traditionnelles ou parfois novatrices. Mais dans tous les cas, la gestion de la pandémie par les États a soulevé de nombreuses interrogations. L'une d'elles, et non des moindres, porte sur l'épreuve que constitue cette crise pour les institutions publiques. L'examen de la résilience des institutions s'inscrit dans le cadre du projet Pandémia.

Dans le cadre de ce colloque, l'analyse de cette situation prendra ainsi en compte le caractère global et total de cette pandémie : il s'agira de porter un regard transversal, pluridisciplinaire et comparé sur la gestion de la pandémie de Covid par les États. En effet, la pandémie a, de fait, replacé les États au centre de l'action publique alors qu'il a été, notamment en Europe, remis en cause par les tendances supranationales (Union européenne) et les poussées des forces infra-étatiques (régionales et/ou indépendantistes). Cette remise au centre du jeu de l'État n'enlève en rien la multi-dimensionnalité de la décision publique et laisse entière la question des concurrences et/ou des complémentarités de ces différents niveaux. Mais, à côté de ces jeux territoriaux, la crise traversée questionne aussi les catégories classiques du droit constitutionnel et de la science politique tels que la séparation des pouvoirs (notamment par la concentration du pouvoir au profit de l'exécutif), la persistance des contre-pouvoirs (contrôles parlementaire et juridictionnel), la responsabilité politique, le fonctionnement des institutions et notamment celles de la justice. Mais la dimension globale de la pandémie interroge aussi la capacité de l'État à se réorganiser dans l'urgence et à faire face au risque de graves inégalités sociales.

Aussi, l'ensemble de ces bouleversements nécessitent d'être replacés dans une perspective tant économique qu'historique et méritent d'être analysés à l'aune des situations recensées dans les autres pays. La situation commande aussi de s'interroger sur le cadre international qui enserme l'action des États. La mobilisation de chercheurs et d'enseignants chercheurs français et étrangers spécialisés dans leurs domaines respectifs permettra de contribuer à l'étude et à la compréhension de la gestion de la pandémie par les États et à la résilience des institutions publiques.

### I Comité d'organisation

**Jean Fougerouse**, Maître de conférences HDR, CJB - Université d'Angers

**François Hourmant**, Professeur en sciences politiques, CJB - Université d'Angers

**Fiona Pernet**, IGE en valorisation et appui à la recherche, CJB - Université d'Angers

### I Comité scientifique

**Serge Blondel**, Professeur en économie, Granem - Université d'Angers

**Jean Fougerouse**, Maître de conférences HDR, CJB - Université d'Angers

**François Hourmant**, Professeur en sciences politiques, CJB - Université d'Angers

## ■ PROGRAMME

- 9h Accueil
- 9h15 **Allocutions d'ouverture**  
**Christophe Daniel**, Doyen de la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion  
**Félicien Lemaire**, Directeur du Centre Jean Bodin  
**François Hourmant**, Professeur en sciences politiques,  
Porteur du projet Pandémia
- 1. REGARDS CROISÉS SUR LA GESTION DE LA PANDÉMIE  
PAR LES ÉTATS**  
**Présidence : Sandra Camus**, Professeur en sciences de gestion,  
Directrice du GRANEM - Université d'Angers  
**et Serge Blondel**, Professeur d'économie - Université d'Angers
- 9h45 **Perspective historique de la gestion de la pandémie par les États**  
**Frédéric Vagneron**, Maître de conférences - Université de Strasbourg,  
SAGE
- 10h05 **Analyse économique comparée de la gestion de la pandémie  
de covid par les États européens**  
**Serge Blondel**, Professeur d'économie - Université d'Angers,  
GRANEM
- 10h25 **La gestion de la pandémie de covid : un contexte extrême  
nécessitant la réorganisation de l'État**  
**Frédérique Chédotel**, Professeur en science de gestion et du management,  
Université d'Angers, GRANEM  
et **Vanessa Bazsalicza-Houplain**, Doctorante en sciences de gestion,  
Université d'Angers, GRANEM
- 10h45 **Les fabriques du sens en période pandémique : l'État et la science**  
**Jacques Orvain**, Chercheur en management, École des hautes études  
en santé publique
- 11h05 Pause
- 11h15 **Choc pandémique, crise économique, régulation et ajustements**  
**Thierry Cailleau**, Maître de conférences en économie - Université d'Angers,  
GRANEM
- 11h35 **L'incidence de la pandémie de covid sur la santé au travail**  
**Yves Roquelaure**, Professeur d'épidémiologie - Université d'Angers, ESTER
- 11h55 **Gérer la pandémie par les États : regard croisé Ebola-Covid  
sur la question des inégalités**  
**Clélia Gasquet-Blanchard**, Maître de conférences en géographie de la santé,  
École des hautes études en santé publique
- 12h15 débat

12h30 Déjeuner

## 2. LA DIVERSITÉ DES RÉPONSES DES ÉTATS À LA PANDÉMIE

**Présidence : François Hourmant**, Professeur de sciences politiques,  
Université d'Angers

14h00 **Le cadre international de la gestion de la pandémie par les États**  
**Sarah Cassella**, Professeur - Université du Mans, Themis-UM

14h20 **Le cadre européen de la gestion de la pandémie par les États**  
**Florence Aubry-Caillaud**, Maître de conférences HDR,  
Université de Bordeaux, CRDEI

14h50 **La gestion de la pandémie de covid en Turquie**  
**Abdullah Demir**, Doctorant en droit public - Université d'Angers  
Centre Jean Bodin

15h00 **La gestion de la pandémie de covid en Espagne**  
**Arnaud Martin**, Maître de conférences HDR - Université de Bordeaux  
CERCCLÉ

15h20 **La gestion de la pandémie de covid au Japon**  
**Mana Shimaoka**, Professeur - Université d'Osaka

15h40 Pause

15h50 **La gestion de la pandémie par les pays du Maghreb**  
(Maroc, Algérie, Tunisie)  
**Luis Martinez**, Directeur de recherches - Science Po Paris, CERI

16h10 **La gestion de la pandémie de covid au Royaume-Uni**  
**Christian Dadomo**, Senior Lecturer - University of West England

16h30 **Anatomie de l'exception suédoise dans la gestion de la pandémie de covid**  
**Yohann Aucante**, Maître de conférences en sciences politiques  
École des hautes études en sciences sociales

16h50 **La gestion de la pandémie par les États « zéro covid »**  
**Eugénie Mérieau**, Postdoctoral Fellow - Centre for Asian Legal Studies,  
National University of Singapore

17h10 Débat

17h30 **Fin de la première journée**

19h00 Cocktail et visite commentée de la tapisserie Jean Lurçat  
« le chant du monde »

### 3. Illustrations des institutions publiques mises à l'épreuve par la pandémie

**Présidence : Félicien Lemaire**, Professeur de droit public,  
Directeur du Centre Jean Bodin - Université d'Angers

- 9h00 **Les équilibres institutionnels et territoriaux à l'épreuve de la pandémie en Russie**  
**Vassili Tokarev**, Professeur - Université nationale de recherche EHESE de Moscou, Enseignant-chercheur - Institut de l'État et du droit de l'Académie des sciences de Russie
- 9h20 **Les équilibres institutionnels et territoriaux à l'épreuve de la pandémie aux États-Unis**  
**Céline Fercot**, Maître de conférences en droit public,  
Université Paris X Nanterre, CREDOF
- 9h40 **Les équilibres institutionnels et territoriaux à l'épreuve de la pandémie en Allemagne**  
**Céline Vintzel**, Maître de conférences en droit public,  
Université de Reims, CRDT
- 10h Pause
- 10h15 **L'accès à la justice et l'adoption de mesures de police à l'épreuve de la pandémie en Belgique**  
**David Renders**, Professeur de droit public - Université catholique de Louvain
- 10h35 **Le régionalisme à l'épreuve de la pandémie en Italie**  
**Jean Fougereuse**, Maître de conférences HDR en droit public,  
Université d'Angers, Centre Jean Bodin
- 10h55 **Les collectivités territoriales partenaires de l'État pendant la gestion de la pandémie en France**  
**Vincent Gaboriau**, Maître de conférences en droit public - Université d'Angers,  
Centre Jean Bodin
- 11h15 **Les institutions de protection des indigènes à l'épreuve de la pandémie au Brésil**  
**João Mitia Antunha Barbosa**, Chercheur - Université de Santa-Catarina
- 11h35 Débat
- 12h00 **Fin du colloque**

Centre Jean Bodin  
Recherche Juridique et politique  
*Faculté de droit, d'économie et de gestion*  
*13 allée François Mitterrand - BP 13 633*  
*49 036 ANGERS*

Contact

***Fiona PERNET***  
*Chargée du partenariat*  
*et de la valorisation de la recherche*  
*Tél. : 02 41 96 21 02*  
*fiona.pernet@univ-angers.fr*